

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 DECEMBRE 2018

Attribution de compensation négative -Dieppe Maritime :Décision Modificative :

Lors du vote du budget primitif, le montant de l'attribution de compensation négative à verser à la communauté d'agglomération Dieppe-Maritime n'était pas définitif.

En effet, outre l'attribution de compensation correspondant à la charge du transport scolaire, s'est ajoutée la charge liée au transfert de la compétence GEMAPI : la communauté d'agglomération paie désormais le Syndicat des bassins Versants en lieu et place des communes adhérentes, charge à elles de payer la communauté.

En mars 2018, la contribution au Syndicat des Bassins Versants n'était pas connue dans son montant définitif.

Virement de la somme de 200 € pour régler le montant total de l'attribution de compensation.

Subvention exceptionnelle attribuée au Collège Jean Cocteau :

Suite à la liquidation du Syndicat du Collège d'Offranville, le Collège ne perçoit plus de subventions pour financer les activités extra-scolaires des élèves. Il sollicite donc et depuis l'an dernier les communes individuellement.

2 jeunes de Colmesnil sont scolarisés au Collège. Une subvention exceptionnelle de 30 € par jeune est votée.

Indemnités de Madame LORIENT, Perceptrice de Dieppe :

Montant de 134.41 € brut.

Après échange au sein du Conseil Municipal sur l'obligation de verser cette indemnité, Madame DUFOUR acte la remarque et s'informerait du caractère légal de cette disposition.

Informations et questions diverses :

Clocher : Les travaux se sont bien déroulés, le démoussage prévu au dessus de la porte d'entrée sera réalisé au printemps 2019. Les factures sont réglées, et les demandes de versement de subventions auprès de l'Etat et du Département sont envoyées.

Hydraulique douce : Après contact avec le Syndicat des Bassins Versants, Monsieur TOPIN l'ingénieur en charge du Syndicat, a prévu de reprendre contact avec Monsieur DUPUIS pour finaliser les aménagements dans l'herbage de celui-ci.

Développement de Mérule dans la cave de la mairie : Suite au constat de l'existence de Mérule dans la cave de la mairie, liée probablement à un problème de condensation, des contacts ont été pris pour la traiter et pour améliorer l'aération grâce à des travaux de maçonnerie. Les devis sont en cours.

CLIN (commission locale d'information des centrales nucléaires) :

Une réunion d'information a eu lieu en octobre dernier à Offranville.

A partir du 1^{er} janvier 2019, le nouveau Plan Particulier d'Intervention entrera en vigueur. Ce plan prévoit une extension du périmètre des PPI passant de 10 à 20 kms.

De ce fait, la commune de Colmesnil-Manneville fera partie du nouveau périmètre.

Des pastilles d'iode seront distribuées courant 2019. En cas d'alerte, le Préfet prendra les dispositions qui s'imposent et les communiquera aux communes qui en informeront les habitants. La communication se fera également par les médias (France Bleue Normandie pour la radio).

Bornes à incendie : Depuis 2018, le contrôle des bornes à incendie (état de fonctionnement, pression) est à la charge des communes.

Madame le Maire s'est rapprochée de la commune d'Offranville pour organiser un groupement de commande. Le coût par borne est de 25 €.

Répertoire Electoral Unique : En place au 1^{er} janvier 2019.

Nouveauté : L'inscription sur liste électorale sera possible à tout moment de l'année, validée par le maire.

Une commission de contrôle sera mise en place à compter du 1^{er} janvier 2019. Elle sera composée d'un Conseiller Municipal, d'un délégué de l'administration désigné par le Préfet et d'un délégué désigné par le Président du Tribunal de Grande Instance.

Circulation rue de Koli :

Une rencontre a eu lieu avec Monsieur BITEAU, technicien de la Direction des Routes, afin d'étudier les solutions pour limiter la vitesse dans le centre du village.

Une signalisation continue ainsi que la mise en place de 2 stops au niveau de la mairie seraient envisagées.

Une demande de devis auprès de l'entreprise AXIMUM sera demandé.

Dieppe-Maritime : Un forum « zéro déchet » a été organisé par la communauté d'agglomération Dieppe Maritime le 21 novembre dernier.

L'objectif est de réduire les déchets à la source, avec notamment une distribution de seaux pour le bio-déchets. Une expérimentation sera réalisée courant 2019 sur 6 communes de l'agglomération, dont Colmesnil.

Plus d'informations seront données lors du prochain Conseil Municipal.

Exposition « les Poilus du Pougard » à Auppegard : Très belle exposition, une subvention de 50 € avait été allouée par le Conseil Municipal.

Cérémonies du 11 novembre : 100^{ème} anniversaire de la fin de la 1^{ère} Guerre Mondiale, chaque commune de la paroisse d'Offranville, a participé à une cérémonie à l'église en apportant la liste des soldats de leur village morts pour la France. Pour Colmesnil, un seul soldat a été répertorié.

Noël : Mesdames CRAMPON et DEHORNOY ont accepté de s'occuper des colis pour les personnes de plus de 62 ans, Monsieur MINIOU gère le Noël des enfants.

Le goûter aura lieu samedi 22 décembre à 16 heures.

Vœux : Vendredi 4 janvier à 18 h 30.